

La Gazette

● ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & DE DANSE ●

am
md
ÉCOLE MUNICIPALE
DE MUSIQUE
& DE DANSE



ÉDITO



Une nouvelle musique et quelques pas de danse s'élèvent dans les rues de Talence. Il n'y a pas de doute ; c'est la rentrée de l'École municipale de musique et de danse.

Cette nouvelle saison s'annonce pleine de promesses. Des rencontres, avec la Quinzaine de l'égalité et de la diversité, des auditions pour les jeunes talents, des concerts, des chœurs et, de nouveaux professeurs et une nouvelle discipline avec la classe de contrebasse classique.

Cette année qui débute porte aussi les graines de l'avenir pour l'EMMD. Les travaux de réhabilitation et reconversion du Château des Arts vont en effet commencer et les élèves seront mobilisés dès le mois de novembre pour animer leur future école et s'approprier les lieux. Un grand merci à toutes et à tous pour votre mobilisation !

Emmanuel Sallaberry
Maire de Talence

SOMMAIRE

- Concerts et spectacles des élèves..... 3-4
- Programmation des artistes enseignants et invités 5
- Zoom sur..... 6
- Le saviez-vous ? 7
 - Quoi de neuf ? 8
 - Regards croisés..... 9
 - Le mot de Musicadence 10

CONCERTS ET SPECTACLES DES ÉLÈVES



AUDITION DE PIANO

Élèves de la classe d'Alexandra Papailiou

Lundi 13 octobre, 19h30

📍 Château Margaut, salon 2

SALON MUSICAL

CONCERT IMMERSIF HALLOWEEN

Mercredi 15 octobre, 20h

📍 Salons du château Margaut

AUDITION DE CLARINETTES

Lundi 24 novembre, 19h

📍 Espace François Mauriac

RENCONTRE DE CORDES - DEMOS, CHAM ET VIOLONS DANSANTS

Dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité

Jeudi 27 novembre, 18h

📍 Le Dôme

POSE DE LA 1^E PIERRE DU CHÂTEAU DES ARTS CONCERTS DES ÉLÈVES DE L'EMMD

Samedi 29 novembre, 17h

📍 Extérieurs du Château des Arts



PRÉSENTATION DES CLASSES DE DANSE

Précisions sur les horaires et disciplines en novembre

Classique, Contemporain, Jazz et Hip hop

Du mardi 2 au jeudi 4 décembre

📍 Le Dôme

CONCERTS ET SPECTACLES DES ÉLÈVES



« MUSIQUE AU CLAIR DE LUNE » CONCERT DU DÉPARTEMENT CORDES

Lundi 8 décembre, 19h

📍 Espace François Mauriac

CONCERT DE NOËL DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Mardi 9 décembre, 19h

📍 Espace François Mauriac

« LES JEUNES VOIX DE NOËL » CHŒURS ET ENSEMBLES VOCAUX

Mercredi 10 décembre, 19h

📍 Espace François Mauriac

CONCERTS DES ENSEMBLES INSTRUMENTAUX

Vendredi 12 décembre, 18h30 et 20h30

📍 Espace François Mauriac

AUDITION DE PIANO

Élèves de la classe d'Alexandra Papailiou

Lundi 15 décembre, 19h30

📍 Château Margaut, salon 2

SALON MUSICAL « MUSIQUE EN FAMILLE »

Mercredi 17 décembre, 19h

📍 Salons du Château Margaut

AUDITION DE PIANO

Élèves de classe de Yui Chabot

Jeudi 18 décembre, 19h30

📍 Château Margaut, salon 2

CONCERT CHŒUR D'ENFANTS, FLÛTES ET CUIVRES

Vendredi 19 décembre, en soirée

📍 Marché de Noël

PROGRAMMATION DES ARTISTES ENSEIGNANTS ET INVITÉS



CONCERT DU QUATUOR PROMÉTHÉE

Concert partenariat ONB

Quatuor à cordes *La jeune fille et la mort* de Schubert

Vendredi 3 octobre, 20h30

📍 Église de la Sainte Famille



QUINETTE À VENT DE L'EMMD

Concert et Quizz musical - Nuit des médiathèques

Samedi 4 octobre, 18h

📍 Médiathèque Castagnéra

LE JAZZ EST DANS LES CORDES CONCERT MUSIQUENVILLE

Artistes enseignants des départements cordes frottées et musiques actuelles

Jeudi 6 novembre, 20h30

📍 Espace François Mauriac





ZOOM SUR... LA DANSE

La danse est le langage caché de l'âme, Martha Graham.

À l'EMMD le département danse propose 4 disciplines : classique, contemporain, jazz et hip hop.

Constituée de cinq professeurs de danse et d'un accompagnateur piano, l'équipe pédagogique Danse propose différents cours et cursus selon l'âge et le profil de l'élève :

- **Cours d'éveil et initiation** : dès l'âge de 4 ans un temps de découverte et d'exploration corporelle avec des phases d'apprentissage où sont développés la créativité, la conscience corporelle, l'autonomie et l'imaginaire
- **Classique, contemporain, jazz ou hip hop** : à partir de 8 ans l'élève peut choisir une discipline. Un apprentissage technique et artistique durant deux années où l'élève structurera son corps dans les fondamentaux techniques de la discipline choisie. En plus de son cours de danse, il suivra également un atelier musical du danseur pour la relation Musique et Danse (cours avec un professeur de danse et un accompagnateur pianiste)
- À l'issue de ces deux années il est proposé de poursuivre son apprentissage selon deux parcours, chacun d'eux permettant d'accompagner l'élève dans une discipline et de lui donner une ouverture artistique :

- **PARCOURS DIPLÔMANT** (deux cours dans la même discipline) donnant l'opportunité à l'élève de valider ses compétences lors d'examens en présence d'un jury
- **PARCOURS DIFFÉRENCIÉ** (deux cours dans deux disciplines différentes)

Un accès pour les adultes est proposé en fonction des places disponibles.

- En parallèle de ces cursus, il existe un atelier « Danse Expression » avec un professeur de danse et un référent accessibilité. Cet atelier d'exploration dansée propose un cours pour ressentir, explorer et expérimenter la Danse à son rythme (2 professeures pour un petit groupe d'élèves pour que chacun-e soit pris-e en charge selon ses besoins.

Et depuis quelques années, il existe le **Jeune ballet talençais (JBT)**, une formation composée d'un groupe d'élèves motivés qui souhaitent en plus de leur parcours travailler avec des intervenants extérieurs (master class ou création) et les professeurs du département sur des projets artistiques transversaux durant l'année en fonction des demandes pédagogiques. Le JBT offre l'opportunité de danser lors de manifestations sur le territoire et dans divers lieux.

La volonté du département Danse étant d'éduquer artistiquement l'élève tout le long de son parcours, de nombreux temps forts sont organisés : des projets et actions Portes ouvertes publiques en studio ou sur scène, des master class et créations avec des intervenants extérieurs, des spectacles ou des temps de répétitions de professionnels de la danse grâce au partenariat avec l'ONB, la création d'un spectacle de fin d'année et tous les projets transversaux menés à l'EMMD qui permettent de croiser les arts dans sur le territoire .

Léo Vélasquez Lopera et Isabelle Nguyen (danse classique), Alexia Séré (danse contemporaine), Natacha Bouyssou (danse jazz), Virginie Turquin (Hip-hop), François Duforet (pianiste accompagnateur) et Sylvaine Fuster (référente accessibilité)



Si tout le monde connaît Chaplin réalisateur et acteur, on connaît moins Chaplin compositeur et musicien. Pourtant, né de parents chanteurs de music-hall en 1889, il apparut sur scène dès l'âge de 5 ans pour interpréter deux chansons devant un public hilare.

Autodidacte, il apprit à jouer du violon, du piano et du violoncelle et, à 9 ans, il commença sa propre carrière au music-hall avec une troupe de danseurs de sabots. Il resta dans le monde du théâtre, alternant périodes de travail et de chômage, jusqu'à son embauche par l'impresario Fred Karno en 1912. Stan Laurel se souvint que pendant une tournée aux USA cette même année, Charlie « emportait son violon partout, violon avec des cordes inversées qui lui permettaient de jouer de la main gauche ».

Chaplin, à propos de la musique, écrira : « Depuis l'âge de seize ans, je m'exerçais [au violon] de quatre à six heures par jour. Chaque semaine, je prenais des leçons. J'avais de grandes ambitions de devenir artiste de concert ou à défaut de cela, d'utiliser mes talents de violoniste dans un numéro de music-hall, mais à mesure que le temps passait, je me rendais compte que je ne pourrais jamais être excellent et je renonçai. »

Le cinéma demeura donc sa préoccupation principale, et en 1918, étant l'une des personnalités les plus connues au monde, il inaugura ses propres studios. À l'époque du cinéma muet, les salles de cinéma projetaient les films accompagnés par un pianiste ou un ensemble de musiciens, parfois même des bruiteurs. Dès ses débuts cinématographiques, Charlie Chaplin tenta de guider les musiciens en donnant des indications. Pourtant il attendit *Les Lumières de la Ville*, en 1931, pour composer lui-même les musiques de ses films.

« Pour ses partitions, Chaplin reçut l'aide de ce qu'il appelait un 'associé musical' » explique Timothy Brock, expert en musique de Chaplin. « Il s'agissait de quelqu'un qui, avec un niveau de participation qui variait selon le projet, se chargeait de la mise par écrit et de l'orchestration de ses compositions. Chaplin jouait du violon et du piano mais ne savait pas transcrire ses compositions. Néanmoins, malgré cette incapacité contraignante, quasiment chacune de ses partitions porte la marque indélébile Chaplin : quel que soit l'associé,

la structure et l'approche musicales demeurent sans aucun doute chapliniennes ».

Lorsqu'il réalisa en 1936 *Les temps modernes*, cela faisait maintenant près de 10 ans que le cinéma était parlant mais Charlot faisait de la résistance et n'avait toujours pas fait entendre sa voix. Contraint de se rallier à la modernité, Chaplin choisit de faire parler son personnage pour la première fois. Dans la célèbre scène, Charlot doit chanter une chanson dans un cabaret. Ayant du mal à se rappeler des paroles, il les écrit sur ses manchettes de chemise qu'il perd malheureusement une fois entré en scène. Charlot décide alors de chanter dans un charabia mi-français, mi-italien, la fameuse chanson *Titine*. C'est donc avec sa voix chantée et inintelligible que le public l'entend pour la première fois.

Toujours d'après Timothy Brock, Chaplin avait un vrai talent de compositeur et de créateur de mélodies. « Même s'il ne savait ni lire ni écrire une seule note, la musique était dans sa tête, complète, complexe, sophistiquée. Son seul problème était de faire comprendre à ses collaborateurs-arrangeurs ce qu'il entendait et qu'il ne pouvait reproduire qu'en chantant ou pianotant ».

Chaplin dira « l'unique avantage de l'arrivée du cinéma parlant fut que je pouvais contrôler la musique ; je composai donc la mienne. Je m'efforçai de composer une musique élégante et romanesque pour accompagner mes comédies par contraste avec le personnage de Charlot, car une musique élégante donnait à mes films une dimension affective. Les arrangeurs de musique le comprenaient rarement. Ils voulaient une musique drôle. Mais je leur expliquais que je ne voulais pas de concurrence, que je demandais à la musique d'être un contrepoint de grâce et de charme, d'exprimer du sentiment... »

Chaplin déclara « La musique et le cinéma vont de pair. Ils soulignent et soulèvent l'un l'autre ; ils fusionnent parfaitement. »

Avec ses compositions originales et ses techniques novatrices, Charlie Chaplin a démontré le pouvoir émotionnel et narratif de la musique à l'écran, laissant un héritage immense dans l'histoire du cinéma.



BIENVENUE À CEUX QUI REJOIGNENT L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE L'EMMD !

Elam Richebé, professeur de contrebasse et de guitare basse

Alexia Séré, professeure de danse contemporaine

Maxence Nicolats, professeur de tuba

LANCEMENT D'UNE CLASSE DE CONTREBASSE CLASSIQUE À L'EMMD



Depuis plusieurs années, l'EMMD propose des cours de contrebasse au sein du département Musiques actuelles. Désormais, il sera possible également de suivre des cours de contrebasse classique ! En effet, bien que la contrebasse soit un instrument emblématique du jazz (où elle se joue en pizz), elle trouve son origine dans la musique classique où elle tient une place fondamentale dans l'orchestre.

Appartenant à la famille des cordes frottées, elle possède tout un répertoire qui se joue principalement à l'archet offrant ainsi une sonorité grave et profonde.

« C'est un peu grand ? Comment la transporter ? C'est un instrument pour les adultes, non ? ... » Poussez la porte de l'EMMD pour obtenir des renseignements et osez l'aventure ! Différentes tailles d'instruments existent, permettant de débiter l'apprentissage enfant dès 7 ans aussi bien qu'à l'âge adulte. Les instruments peuvent se louer.

Le nouveau professeur se fera un plaisir de vous renseigner et de vous accompagner dans la découverte de ce magnifique instrument qui ne vous fera pas passer inaperçu...

RENCONTRE DE CORDES AU DÔME

Dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité, une rencontre d'élèves Cordes frottées issus de différents dispositifs partageront la scène du Dôme le 27 novembre. Ce groupe d'enfants sera composé des élèves talençais participant au projet DEMOS - (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)-, des élèves CHAM - (classes à horaires aménagés musique) - ainsi que des élèves de l'atelier des Violons Dansants

de l'EMMD. Cet événement musical offrira aux jeunes instrumentistes cordes issus de divers horizons et de parcours différents, l'opportunité de se rencontrer, de vivre un moment fort de partage et de tisser des liens autour de la musique.

UNE NOUVELLE SALLE DE FM SUR LE SITE GAMBETTA

Sur cette rentrée, les cours de Formation Musicale qui étaient jusque-là sur le parking de l'école Gambetta sont délocalisés dans le Pavillon du Square Fehlman Place Aristide Briand. Une très jolie construction en bois dans un écrin de verdure avec une grande salle adaptée aux besoins des cours de Formation Musicale.

UN NOUVEL ENSEMBLE DE GUITARES FAIT SON ENTRÉE !



Jusqu'à présent, l'EMMD proposait trois ensembles de guitares respectivement destinés aux cycles 1, 2 et 3. À partir de cette rentrée, nous sommes ravis d'annoncer la création d'un nouvel Ensemble de guitares à destination des élèves du cursus adultes complétant ainsi l'offre de la pratique collective pour les guitaristes.

Favorisant le partage d'expériences musicales et scéniques, cet ensemble leur offrira, quel que soit leur âge ou leur niveau, une belle occasion de créer des liens forts et de vivre des moments inoubliables autour de la guitare !





Sur quel type de harpe joues-tu et est-ce que tu en as une à la maison ?

Élise : Déjà, il y a deux types de harpes : il y a la grande harpe avec des pédales et il y a la harpe celtique qui est donc plus petite pour les niveaux en-dessous. Moi je joue sur une harpe celtique et j'en ai une à la maison, ce qui est indispensable pour faire ses devoirs et travailler son instrument.

Anaïs : Au début, j'ai commencé avec une harpe celtique et depuis un an j'ai une grande harpe à pédales. La différence c'est qu'au niveau des pieds il y a des pédales pour changer les altérations.

Laure : Effectivement il y a la harpe celtique et c'est habituellement celle avec laquelle on commence l'apprentissage car elle est plus petite. Elle a des palettes, non des pédales

comme sur la grande harpe. Les harpes celtiques se louent, il est donc facile d'en avoir une à la maison. Les grandes harpes se louent moins facilement... on va plutôt acheter une harpe à pédales. Mais dans tous les cas il faut absolument une harpe à la maison pour s'entraîner et donc progresser.

Il est tout à fait possible de jouer de la harpe celtique toute sa vie. Il existe tout un répertoire pour cet instrument.

CE TRIMESTRE : LA HARPE

Interview de Laure Lacoste, professeur de harpe, et de deux de ses élèves : Elise et Anaïs, 10 et 13 ans.

Pourquoi la harpe et qu'est-ce qui te plaît dans cet instrument ?

Élise : Je ne sais pas trop comment j'ai découvert la harpe, j'ai certainement vu des photos ou des vidéos donc j'ai voulu essayer et j'ai tout de suite aimé la façon de jouer ainsi que le son des cordes. Et je trouvais que c'était très beau quand il y avait des morceaux compliqués...

Anaïs : J'ai découvert la harpe chez mes grands-parents sur une petite lyre, ça m'a donné envie d'essayer et, au moment où j'ai essayé, j'ai adoré la sonorité que ça donnait.

Laure : Ma mère est violoniste, j'ai donc commencé à l'âge de 4 ans par le violon. J'ai ensuite fait du piano. Puis un jour, en accompagnant ma mère à l'orchestre - car elle travaillait à l'orchestre de Bordeaux - je suis restée apparemment bouche bée devant la harpe et la harpiste. À partir de ce moment-là, j'ai voulu faire de la harpe et depuis je n'ai plus jamais arrêté. Qu'est-ce qu'il me plaît ? Tout... je ne saurais pas dire ce qu'il ne me plaît pas... je trouve ça magnifique !

À quel âge as-tu commencé la harpe ?

Élise : J'ai commencé à l'âge de 7 ans quand j'étais en CE1.

Anaïs : J'ai commencé à l'âge de 8 ans en CE2.

Laure : J'ai commencé à l'âge de 7 ans mais il est tout à fait possible de commencer bien plus tard. J'ai par exemple des élèves qui sont à la retraite et qui décident de débiter l'apprentissage de la harpe.

Est-ce que tu joues avec d'autres instrumentistes et est-ce qu'il t'arrive de te produire en public ?

Élise : Je joue avec Anaïs et une autre élève qui s'appelle Apolline. J'ai commencé ce trio de harpes après mes deux premières années et oui, je joue en public en ensemble et également toute seule.

Anaïs : Je joue dans le même trio de harpes qu'Élise et j'ai aussi commencé à jouer en deuxième année avec d'autres harpes. Je ne joue pas avec d'autres instruments.

Laure : Moi je joue évidemment en ensembles, je préfère la musique de chambre à l'orchestre, j'ai un duo depuis de nombreuses années avec une flûtiste, le répertoire flûte et harpe étant très riche mais pas seulement... j'ai joué dans plein de formations différentes et j'adore ça !





L'association Musicadence (association des parents d'élèves) redémarre avec la reprise des activités musicales et dansantes.

LA BOURSE AUX MANUELS D'OCCASION



La bourse aux manuels d'occasion de formation musicale sera notre première action. Pour pouvoir en bénéficier, l'adhésion à notre association s'élève à 5€ par famille.

Le dépôt des livres aura lieu au château Margaut
les samedis 20 et 27 septembre de 9h à 13h.

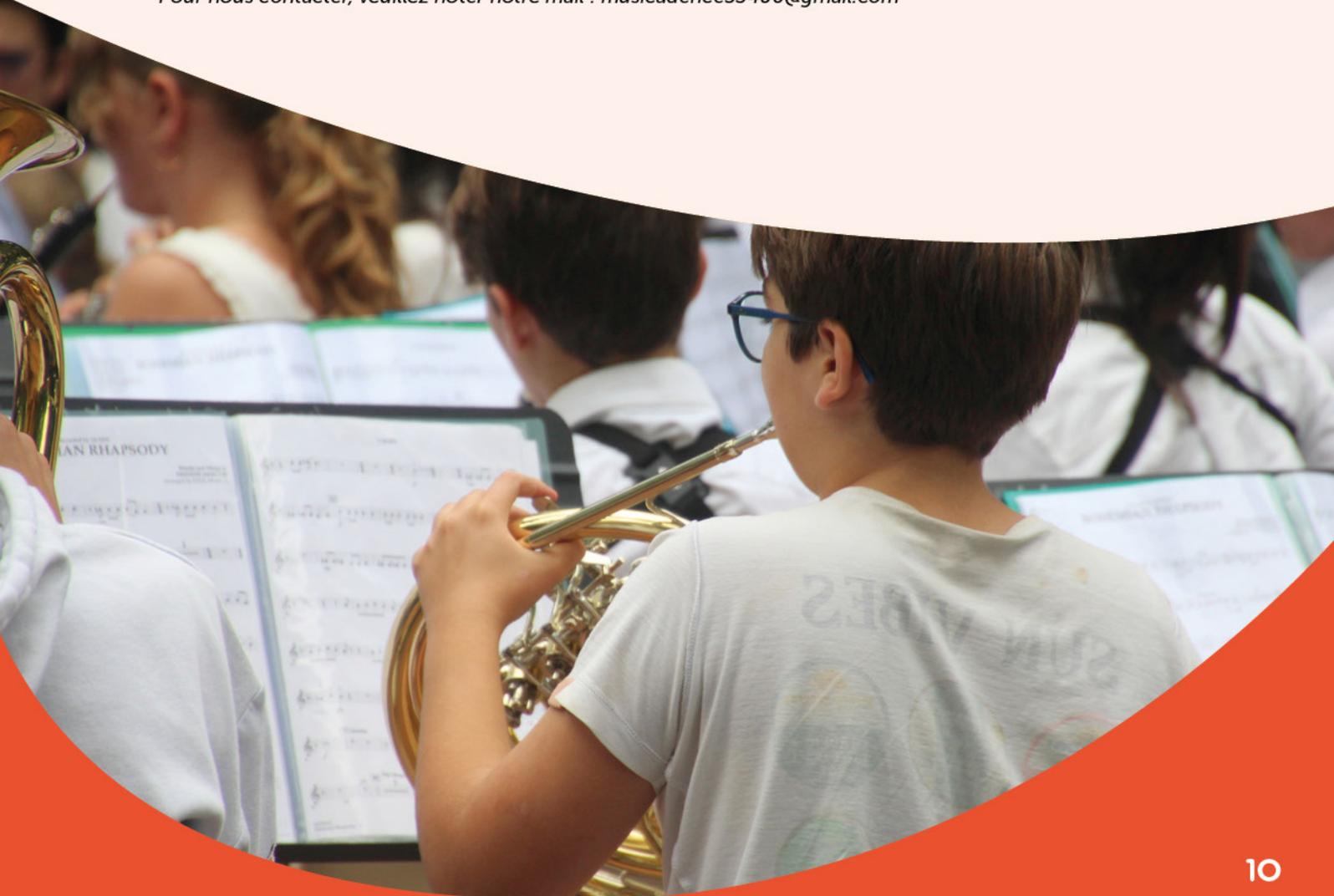
La vente des fascicules d'occasion aura toujours lieu au château Margaut
les samedis 4 et 11 octobre de 9h à 13h.

Parents d'élèves, étudiants, rejoignez-nous !

Nous sommes actuellement six musiciens bénévoles pour plus de 1 000 élèves. Nous n'avons aucun parent représentant la danse. Nous avons besoin de bénévoles (parents, étudiants) pour mener nos actions : bourse aux livres, buvette lors des manifestations...

Nous avons des idées mais faute de bénévoles, nous ne pouvons les réaliser.

Pour nous contacter, veuillez noter notre mail : musicadence33400@gmail.com





École municipale de musique & de danse

Château Margaut
412, cours de la Libération
05 56 84 78 50
musique-danse@talence.fr